



2
Jours

Les règles douanières

dans FISCALITE - REGLEMENTATION FISCALE / Réf : FIS-REFI-2

Objectifs de la formation

- Identifier le processus et les pratiques de la douane
- Mettre en place une pratique douanière conforme

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Décrire l'institution

- Histoire et fonctionnement
- Missions et organisation
- Le territoire douanier
- Le Code des Douanes Communautaire

2. Distinguer les régimes douaniers à l'import et à l'export

- Les régimes économiques
- Le régime des contributions indirectes
- L'Opérateur Economique Agréé : aspects douaniers, sécurité et sûreté
- Exercice : choix du régime douanier

Jour 1 - Après-midi

3. Intégrer l'espèce tarifaire des marchandises

- Le système harmonisé



- Le Renseignement Tarifaire Contraignant (RTC)

4. Déterminer la valeur en douane

- A l'importation
- A l'exportation
- Les méthodes de détermination de la valeur en douane
- Le rescrit valeur en douane

5. Examiner l'origine des marchandises

Jour 2 - Matin

6. Identifier les éléments importants de la déclaration en douane

7. Intégrer l'espèce tarifaire du produit

- L'assiette des droits
- Taxes selon l'incoterm 2020

8. Utiliser TRIGO et naviguer dans RITA

9. Examiner les avantages, inconvénients du statut d'OEA

Jour 2 - Après-midi

10. Identifier les marchandises stratégiques

11. Définir l'origine du produit

12. Calculer la liquidation douanière

13. Examiner les dédouanements



- DELTA
- ECS
- ICS
- NSTI

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne souhaitant comprendre les pratiques de la douane

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Transmission de connaissances théoriques dont la bonne acquisition sera contrôlée au travers de mises en application pratiques.
- Utilisation de documents fiscaux pour permettre aux stagiaires de s'exercer sur des cas concrets dont le contenu est celui qu'ils retrouveront en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur.
- Elle pourra prendre l'aspect d'un QCM ou d'un quiz.
- L'évaluation pourra également se faire au travers d'exercices ou de cas pratiques suivis d'un corrigé détaillé.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

